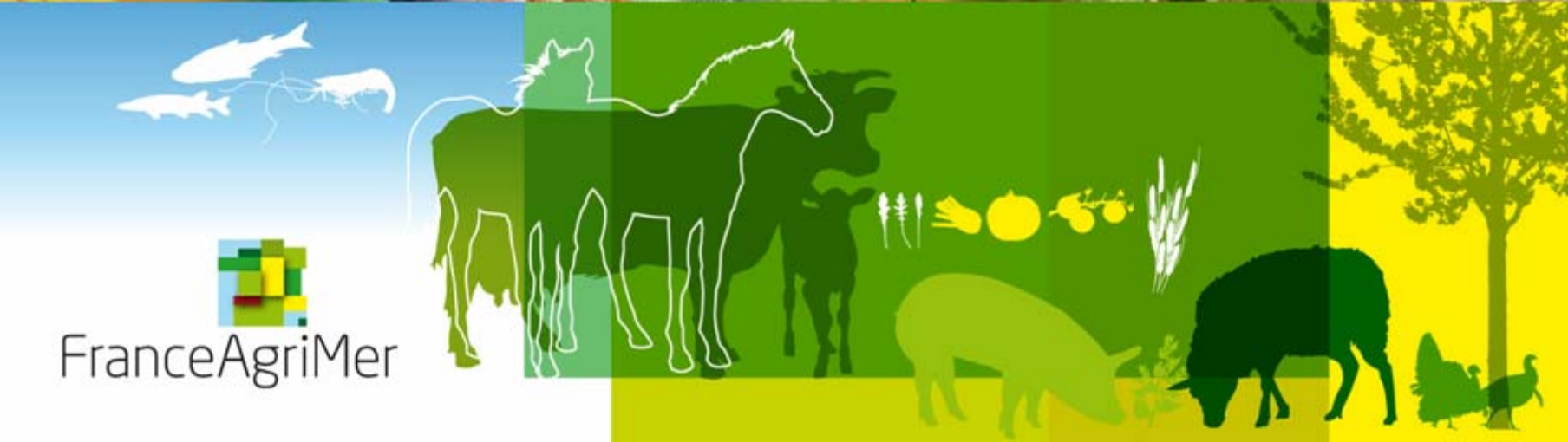


CÉRÉALES /  
FRUITS ET LÉGUMES /  
HORTICULTURE /  
LAIT /  
OLÉO-PROTÉAGINEUX /  
PÊCHE ET AQUACULTURE /  
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /  
SUCRE /  
VIANDES BLANCHES /  
VIANDES ROUGES /  
VINS /

# FranceAgriMer



FranceAgriMer

# L'OCM VITIVINICOLE DANS LES PRINCIPAUX ETATS MEMBRES

1<sup>er</sup> décembre 2010

Vinitech Bordeaux



## L'OCM vitivinicole comporte:

- **des mesures de soutien**

aide à l'arrachage + programme d'aide national sur 5 ans

- **des mesures réglementaires**

(Pratiques œnologiques, protection des appellations d'origine et IGP, étiquetage)

- **la réglementation du potentiel viticole**

(Plantations illégales, droits de plantation)

- **la réglementation des échanges avec les Pays Tiers**

## Les programmes nationaux

- des programmes pluri annuels avec un budget d'aide de 5,3 milliards d'euros sur 5 ans et avec des enveloppes de paiement annuelles
- 11 mesures possibles prévues par le règlement Conseil du 29 avril 2008 : DPU, promotion, restructuration du vignoble, vendange en vert, fonds de mutualisation, assurance récolte, investissements, distillation de sous produits, distillation alcool de bouche, distillation de crise, utilisation de moûts de raisins concentrés
- Chaque Etat Membre est libre de choisir dans ces différentes mesures 1 ou plusieurs d'entre elles

## Les programmes nationaux

- Un programme soumis en juin 2008 à la commission
- Une modification annuelle possible le 1<sup>er</sup> mars ou le 30 juin  
( sauf pour le transfert vers les DPU, pour laquelle la notification doit avoir lieu avant le 1<sup>er</sup> décembre de l'année n-1)
- Un bilan annuel obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> mars 2010

## Les programmes nationaux

Des conditions de mise en œuvre dans les différents Etats Membres très différentes :

- En France, 2 organismes payeurs (Viniflor puis FranceAgriMer OCM spécifiques et ASP paiement unique)
- Italie, Espagne, : un organisme payeur regroupant les paiements des aides du 1er pilier du 2<sup>ème</sup> pilier et des OCM spécifiques en Italie et en Espagne
- Une régionalisation de la gestion avec des organismes payeurs régionaux (12 organismes payeurs régionaux en Italie en progression et 18 en Espagne)
- Des programmes en gestion nationale pour partie et régionalisée pour une autre (Italie, Allemagne)

## Des Etats plus ou moins concernés par l'OCM vin...

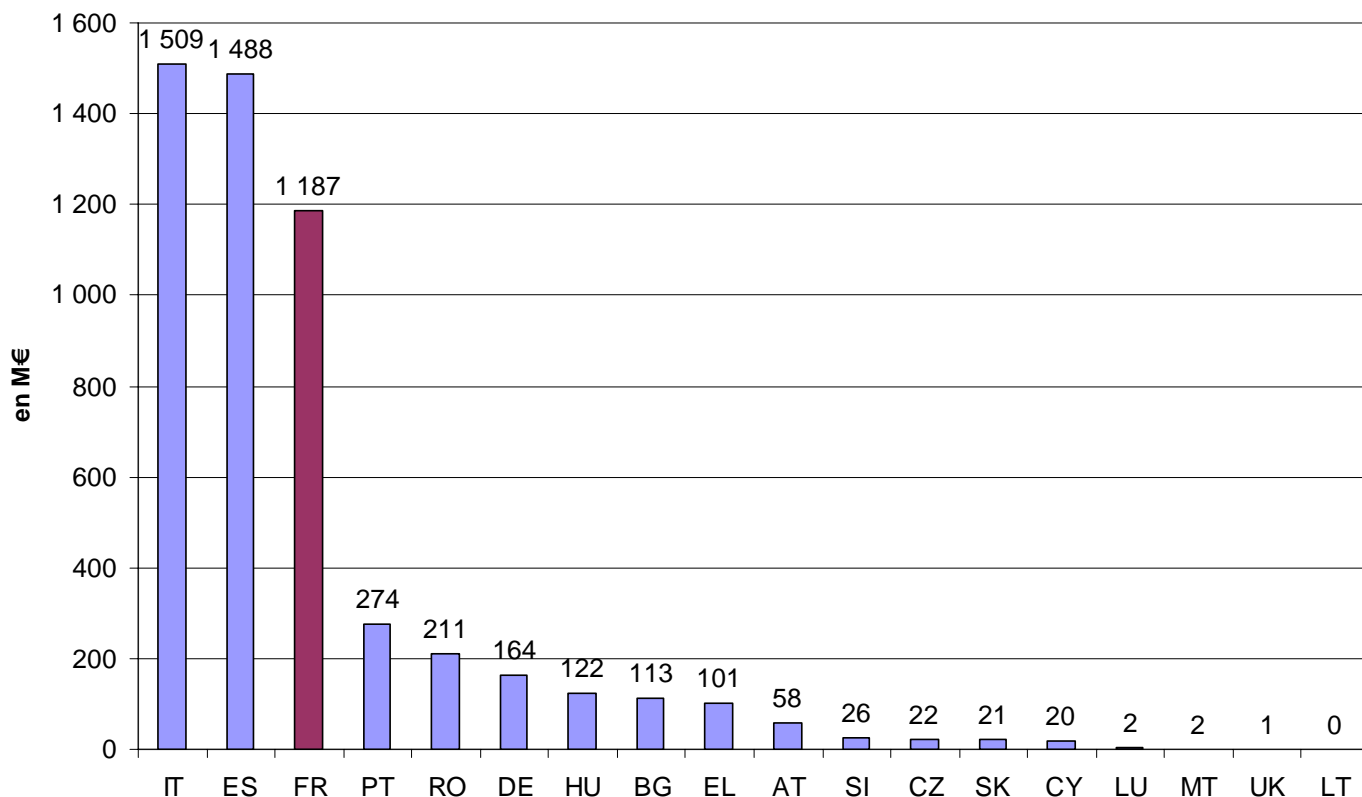
18 Etats Membres sur 27 disposent d'une enveloppe financière au titre de l'OCM vitivinicole.

Le montant total prévu par UE pour 5 ans est de 5,3 milliards € en enveloppes de paiement annuels. Les crédits non décaissés au 15 octobre de l'année sont perdus définitivement.

Les 5 principaux pays (Italie, Espagne, France, Roumanie, Portugal) représentent 4,7 milliards € d'enveloppe soit 88,7% du total.

Les 3 principaux pays (Italie, Espagne, France) représentent 4,2 milliards € d'enveloppe soit 79% du total.

## Enveloppes pluriannuelles initiales pour 5 ans par Etats-membres



Source règlement conseil 479/2008

## Réalisations 2008/2009

En 2009, le montant total prévu par UE pour 2009 était de 794,5 M€ .

Les dépenses réalisées au 15 octobre 2009 se sont élevées à 747,1 M€ soit 94% de taux de réalisation. Trois Etats n'ont rien dépensé en 2009 (Royaume-Uni, Malte et Lituanie), 5 Etats ont dépensés entre 53 et 97% de leur enveloppe et 10 Etats ont consommé 100% de leur enveloppe.

⇒ Soit 47,4 M€ « perdus »

## Réalisations 2009/2010

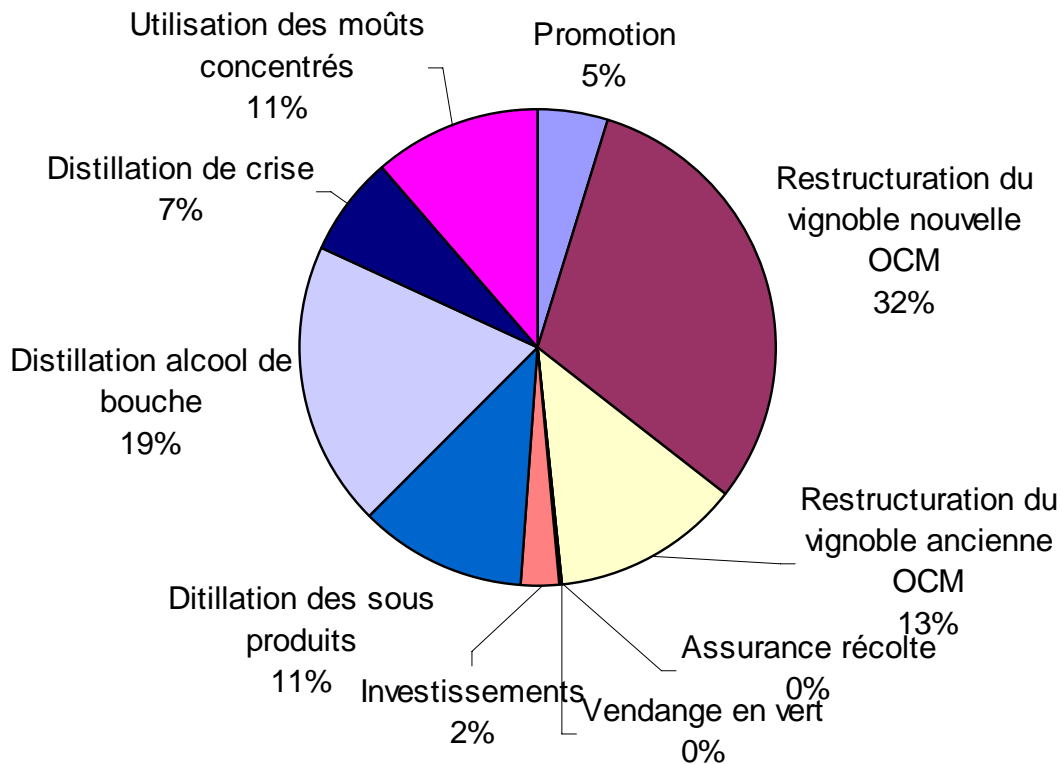
En 2010, le montant total prévu par UE pour 2009 était de 1,24 milliards€

33,4 M€ ont été transférés sur le 1<sup>er</sup> pilier au titre des DPU par 5 Etats (Grèce, Espagne, Luxembourg, Malte, Royaume-Uni)

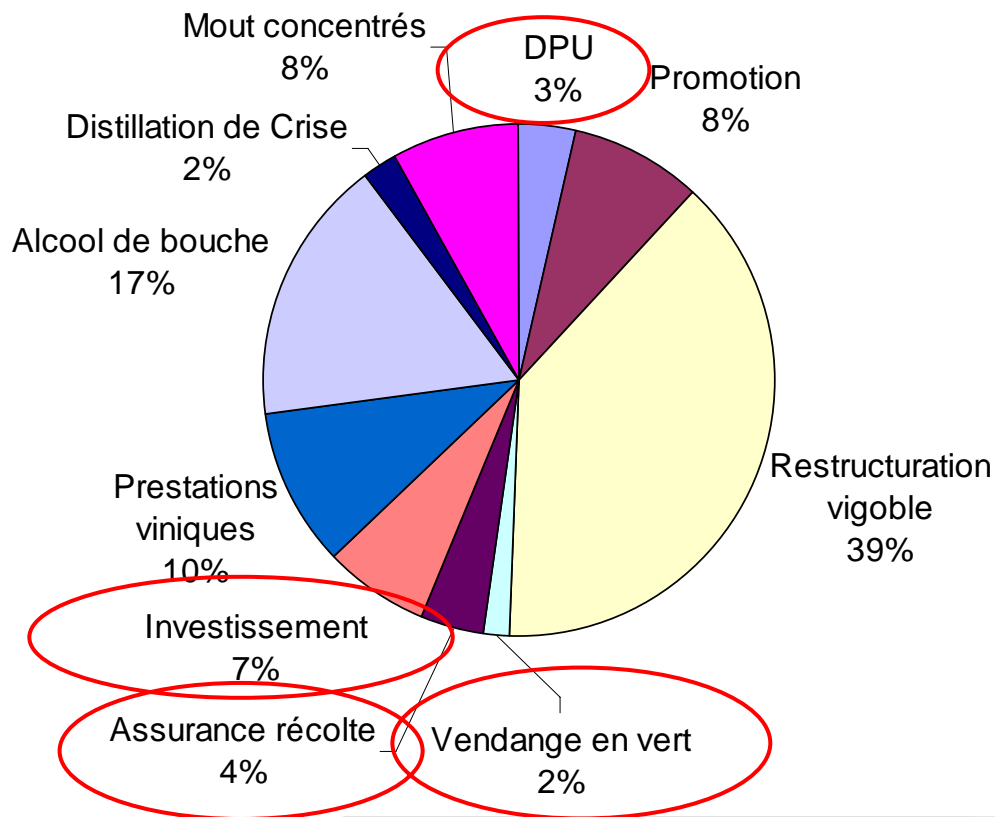
Les dépenses réalisées au 15 octobre 2010 se sont élevées à 976,5 M€ soit 98,5% de taux de réalisation après déduction des montants transférés en DPU. Un seul Etat n'a rien dépensé en 2010 (Lituanie), un Etat a réalisé 67,5% de décaissement (Belgique) 1Etat a réalisé 85% de décaissement (Grèce). Les autres Etats Membres ont dépensés entre 97% et 100%

⇒ Soit 14,8 M€ « perdus »

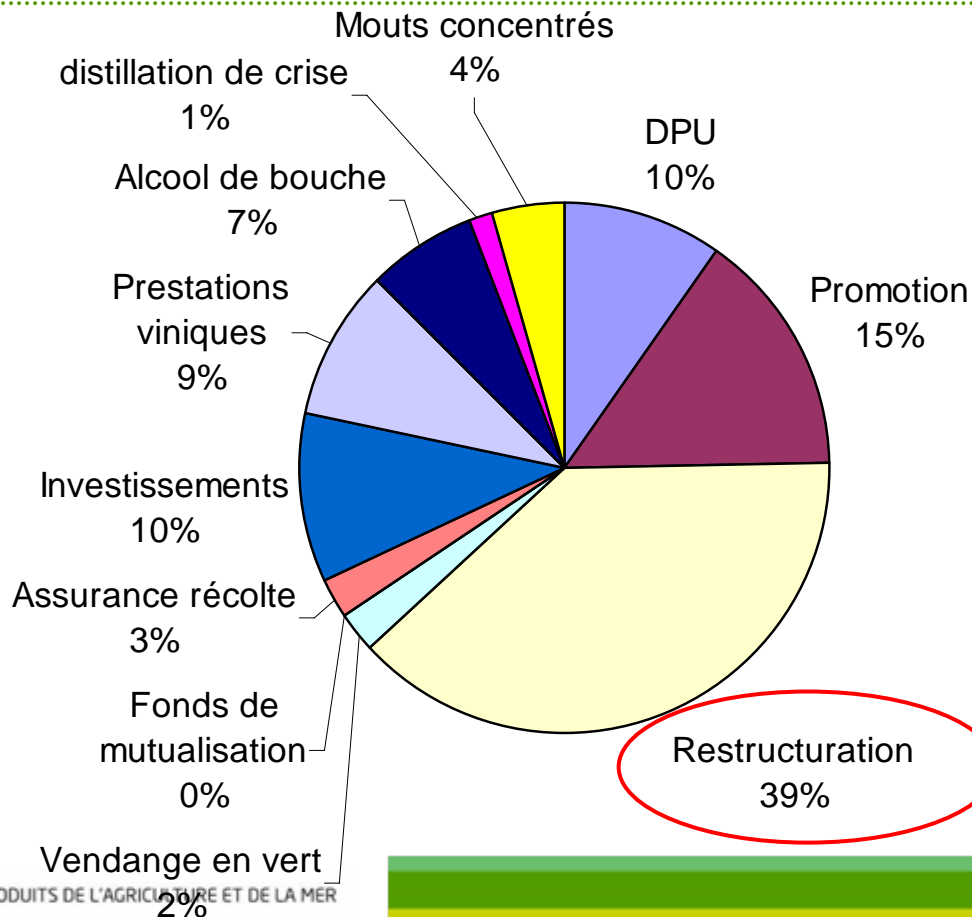
## Répartition des dépenses communautaires 2009 par mesures



## Répartition des dépenses communautaires 2010 par mesures

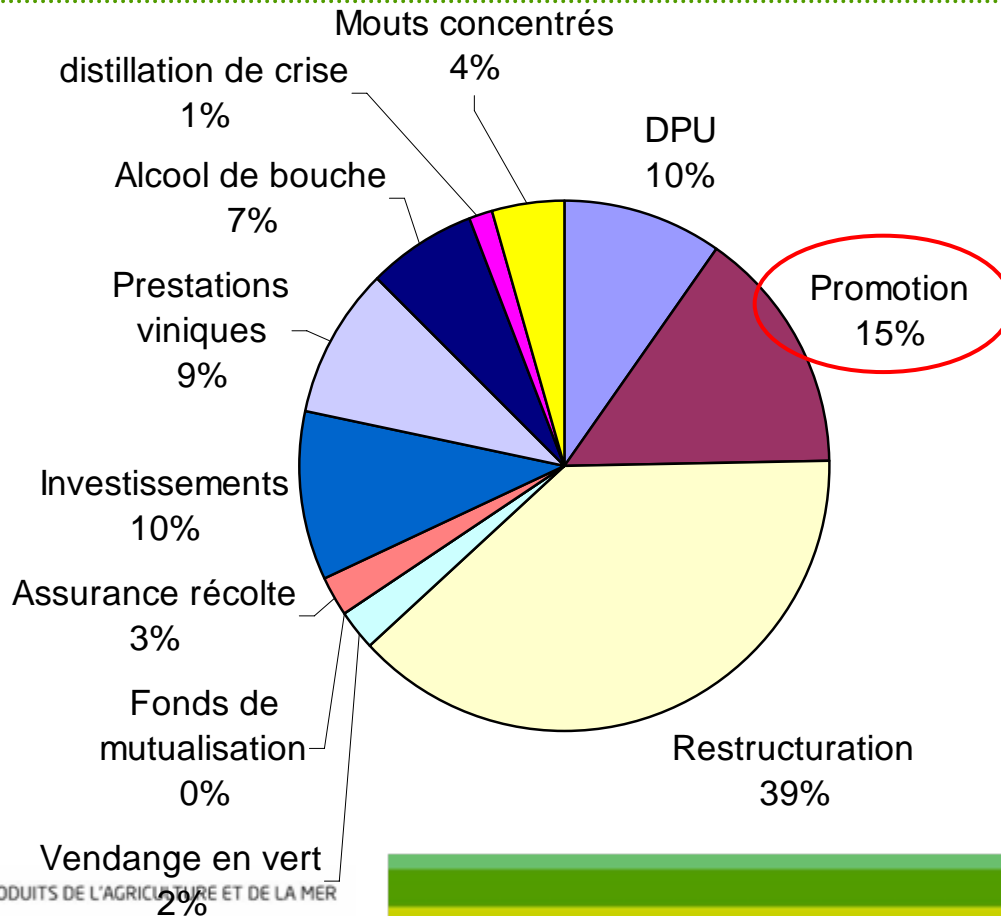


## Répartition des dépenses communautaires des 5 années par mesures



**Reconstruction 1<sup>er</sup> poste de dépense mis en œuvre dans 15 EM sur 18**

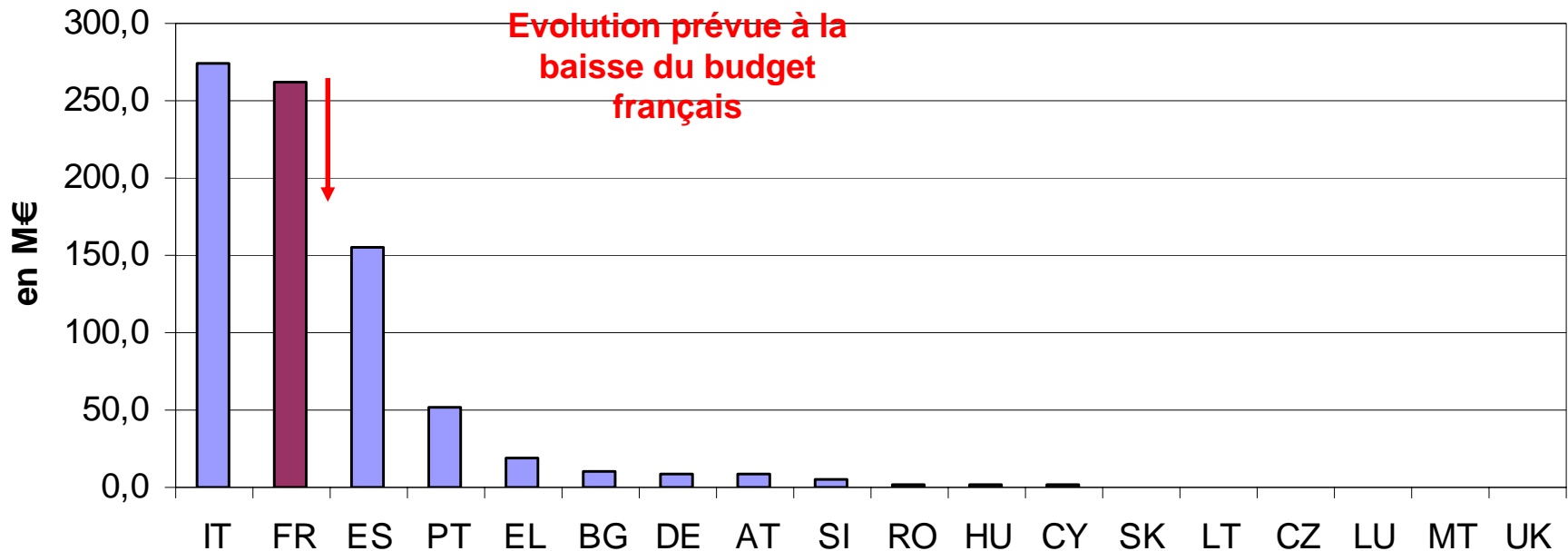
## Répartition des dépenses communautaires des 5 années par mesures



**Promotion pays tiers  
2ème poste de dépense  
mis en œuvre dans 14  
EM sur 18**

## Répartition des dépenses communautaires des 5 années par mesures

### Mesure promotion par Etats-membres

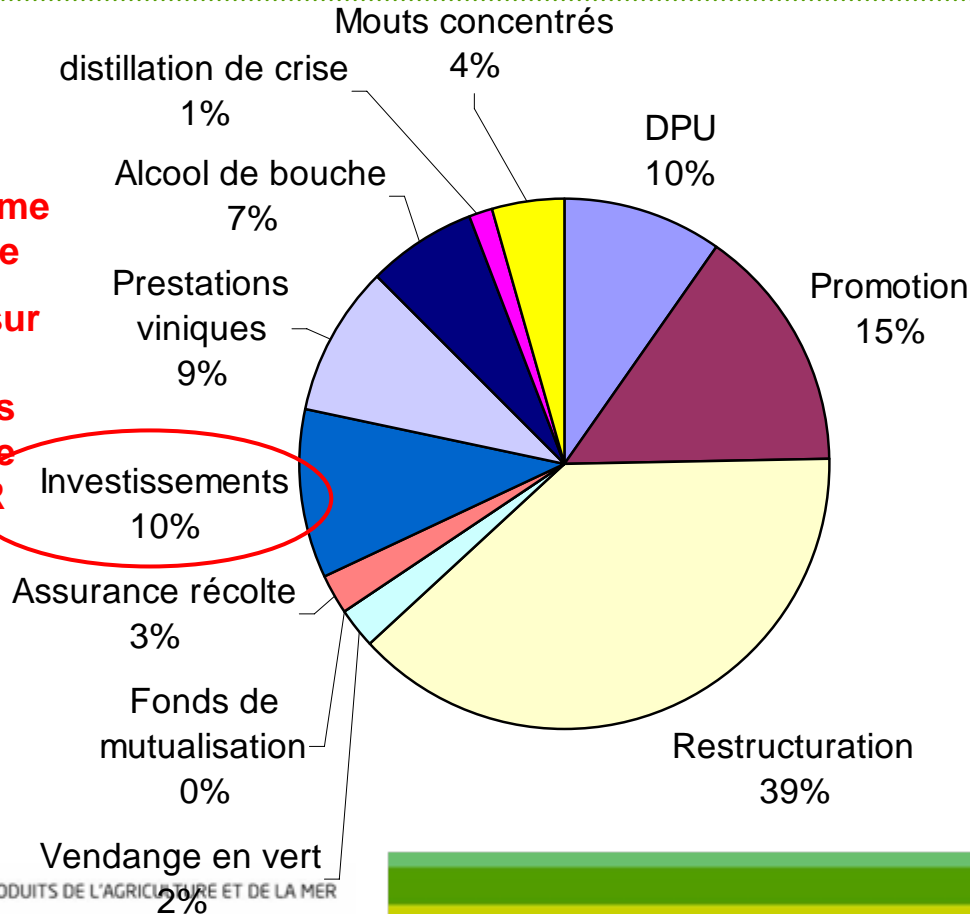


## Répartition des dépenses communautaires des 5 années par mesures

Différentes modalités de gestion de la mesure promotion :

- Italie : enveloppe répartie entre 30% en gestion nationale et 70% régionale
- France : mesure en gestion nationale avec appels à projet 2 ou 3 fois par an
- Espagne : dépôt en région mais commission nationale d'examen
- Allemagne : gestion nationale

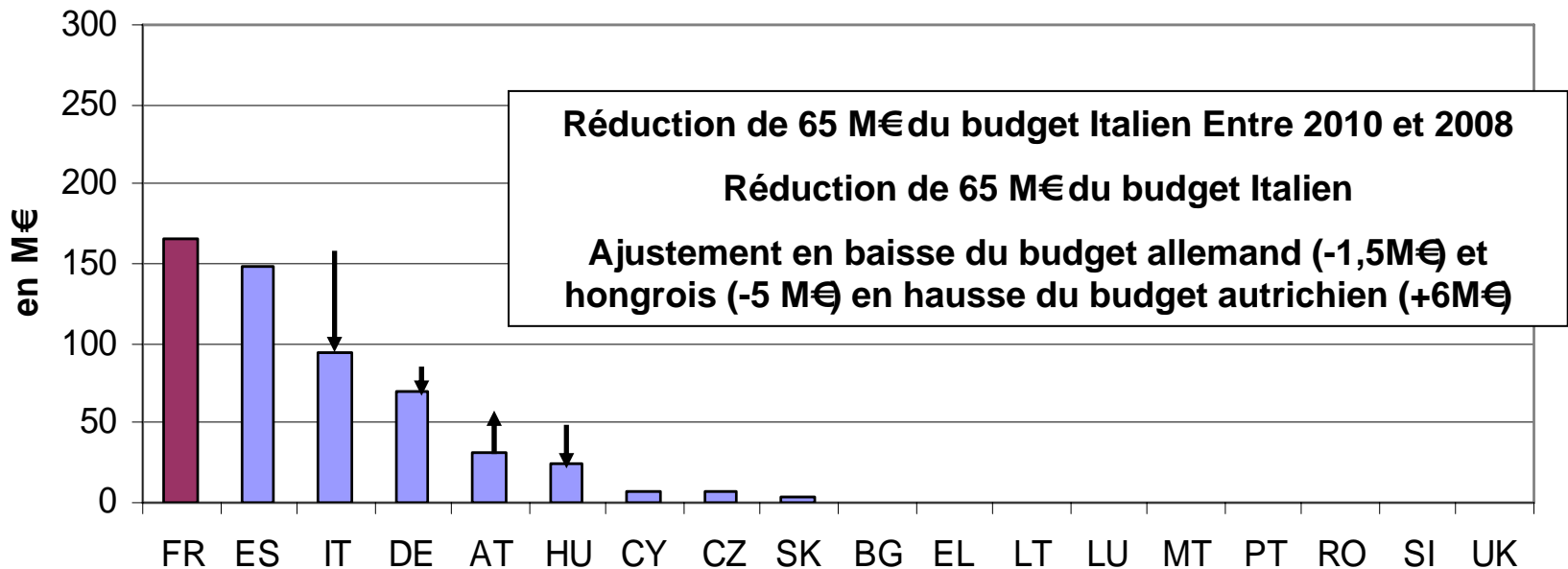
## Répartition des dépenses communautaires des 5 années par mesures



**Investissement 3ème  
poste de dépense  
Prévu dans 9EM sur  
18 mais des  
difficultés sur les  
lignes de partage  
avec le FEADER**

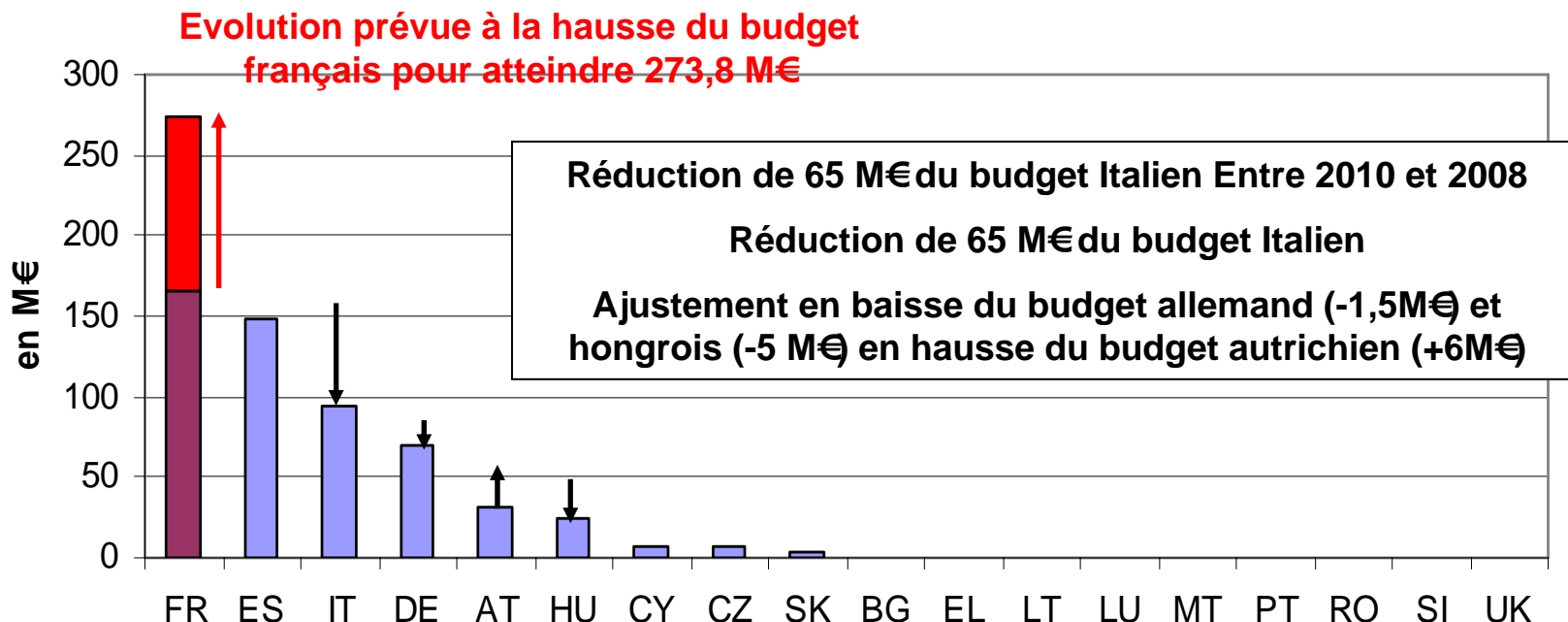
## Répartition des dépenses communautaires des 5 années par mesures

### Mesure Investissements par Etats Membres



## Répartition des dépenses communautaires des 5 années par mesures

### Mesure Investissements par Etats Membres

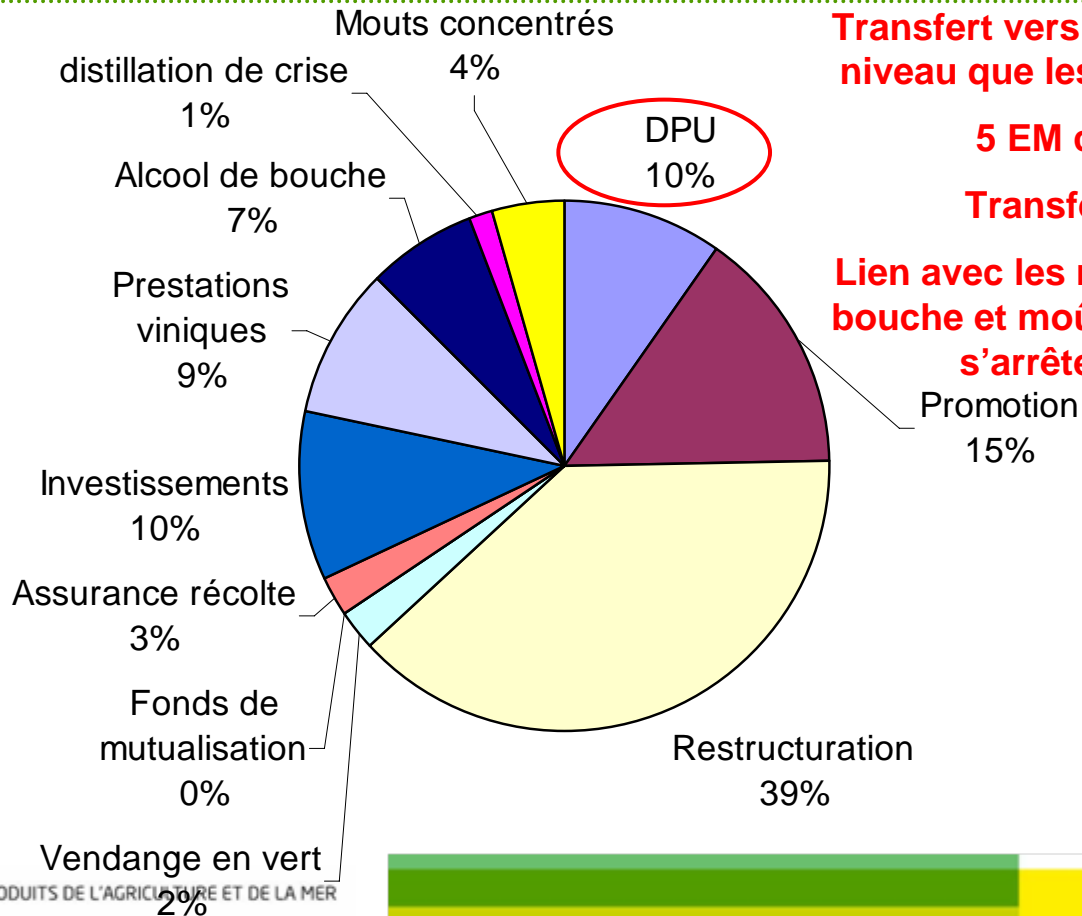


## Répartition des dépenses communautaires des 5 années par mesures

Différentes modalités de gestion de la mesure investissement :

- Italie et Espagne : ligne de partage avec le FEADER non fixée à ce stade
- France : mesure en gestion nationale. Ligne de partage fixée : financement de la vinification sur l'OCM de l'entrée en cave jusqu'à l'embouteillage non compris
- Allemagne : gestion régionale

## Répartition des dépenses communautaires des 5 années par mesures



**Transfert vers les DPU au même niveau que les investissements**

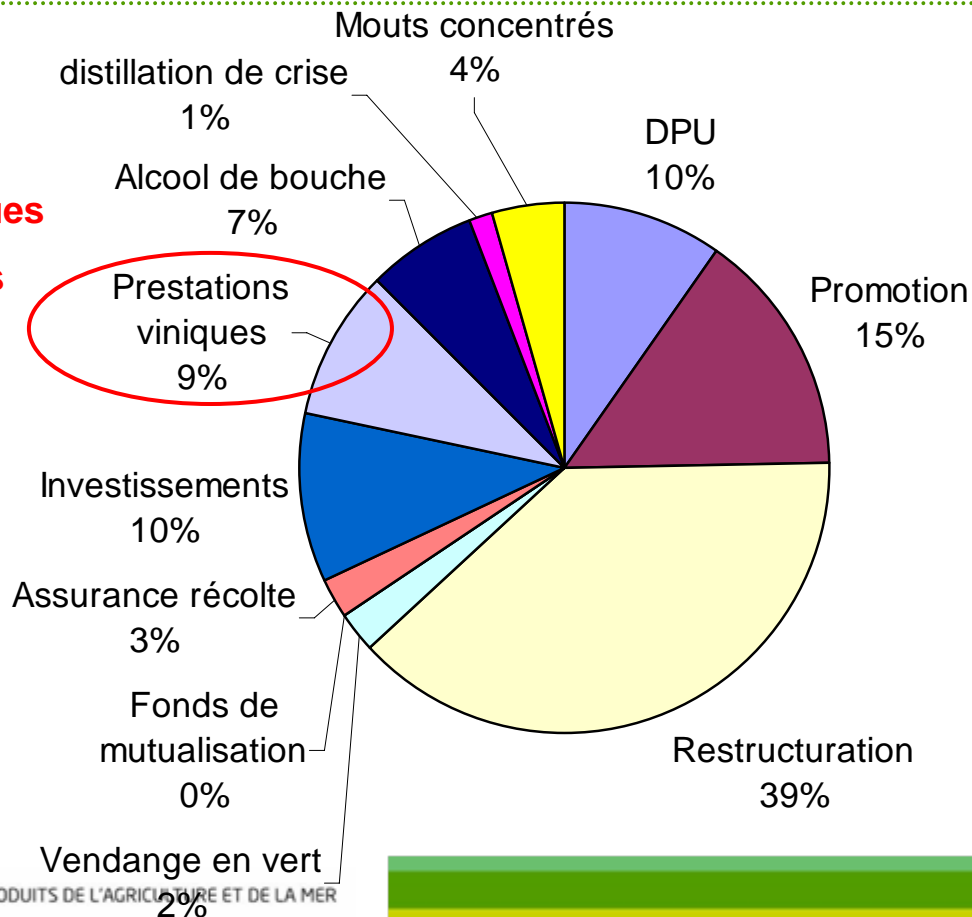
**5 EM concernés**

**Transfert définitif**

**Lien avec les mesures alcool de bouche et mouts concentrés qui s'arrêtent en 2012**

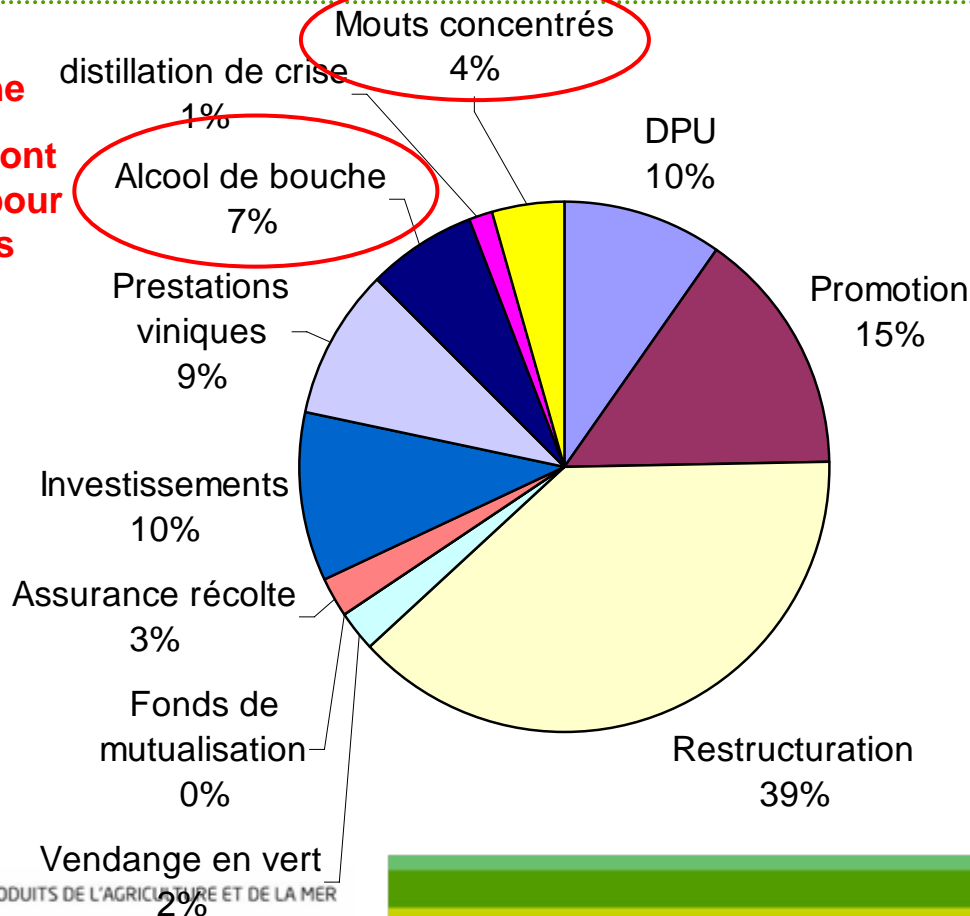
## Répartition des dépenses communautaires des 5 années par mesures

**Prestations viniques**  
**5 EM concernés**



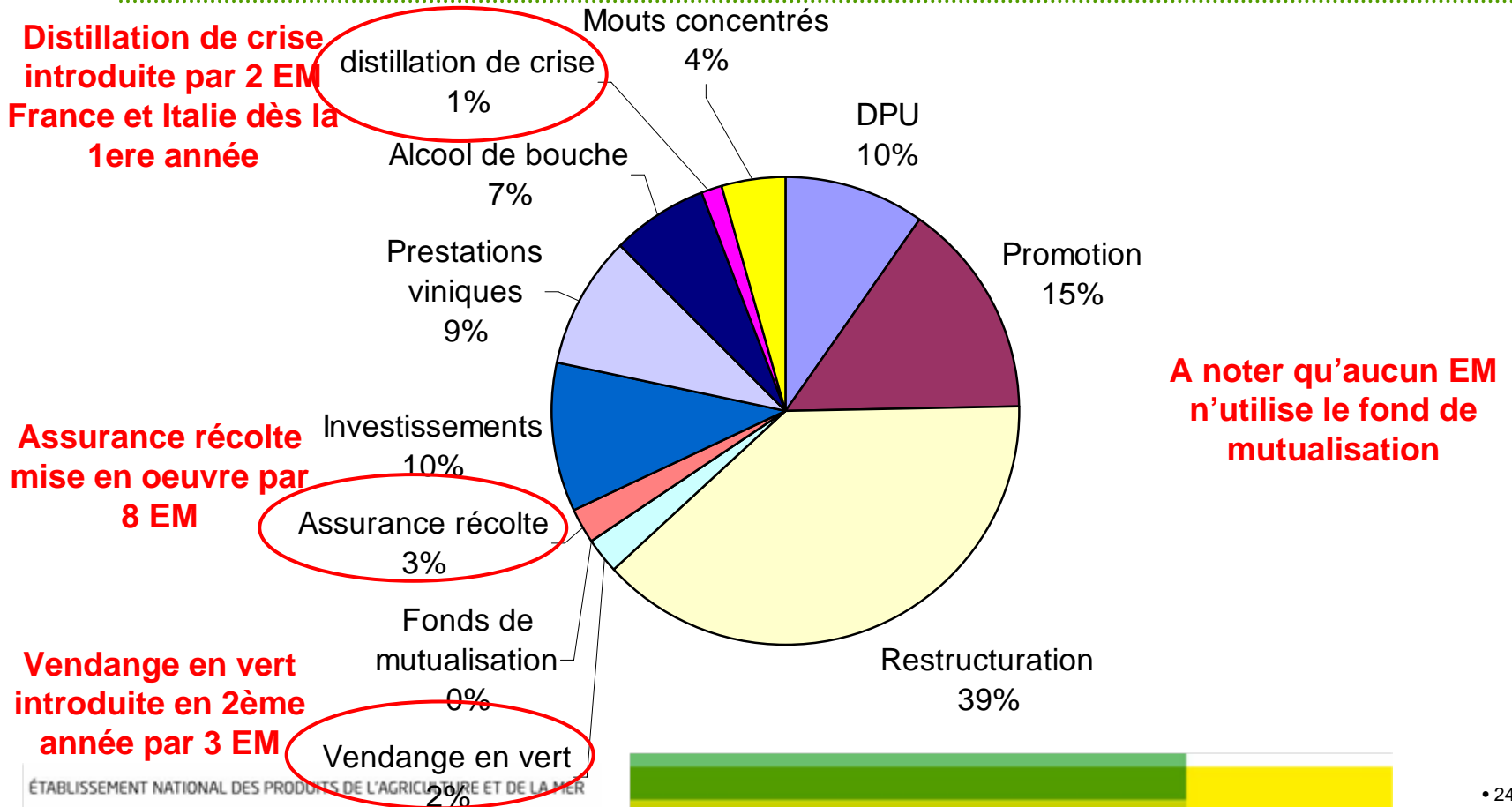
## Répartition des dépenses communautaires des 5 années par mesures

**Alcool de bouche**  
**4 EM concernés dont**  
**Italie et Espagne pour**  
**plus de 96% des**  
**montants**



**Moûts concentrés**  
**10 EM concernés dont**  
**France et Italie pour**  
**plus de 90% des**  
**montants**

## Répartition des dépenses communautaires des 5 années par mesures



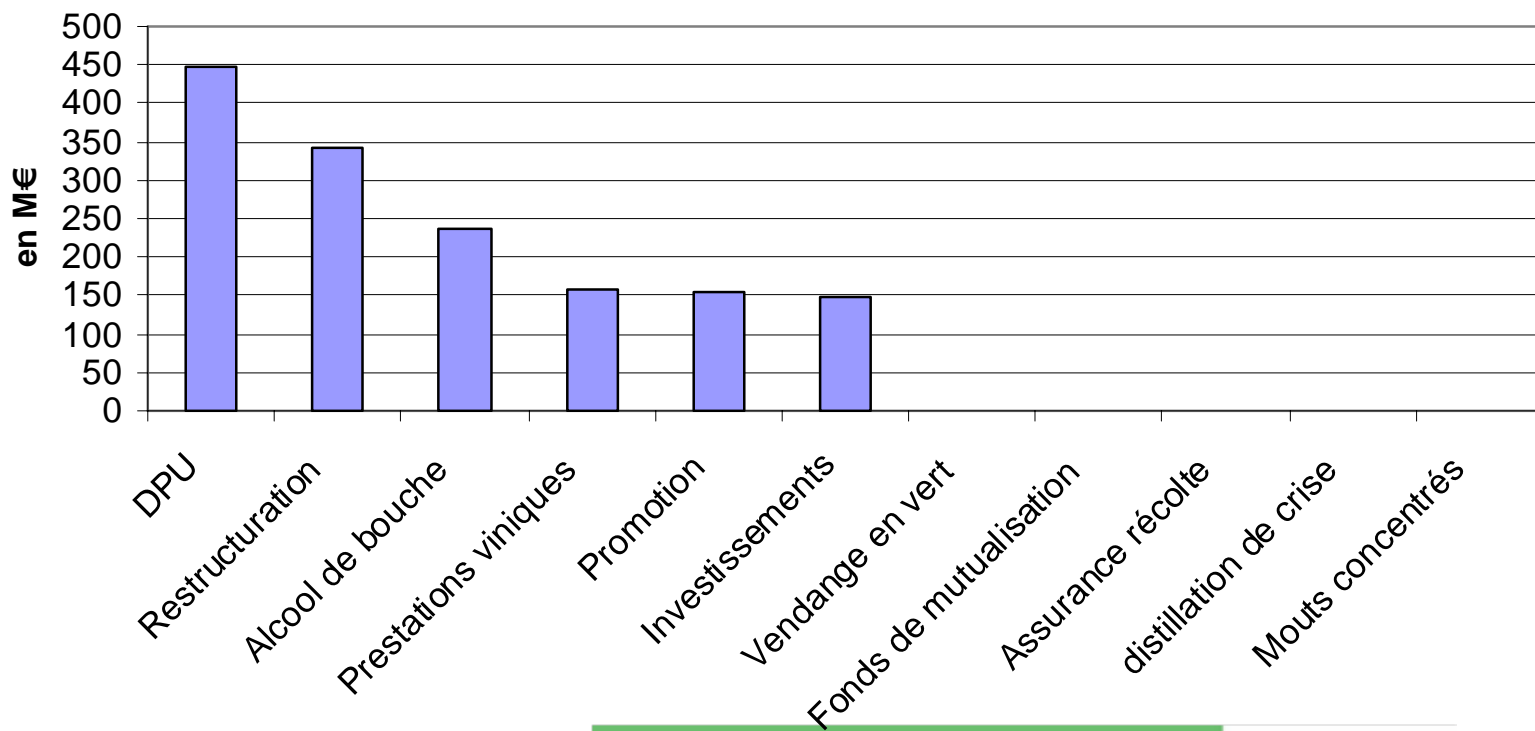
## Répartition des dépenses communautaires des 5 années par mesures

Ce qu'il faut retenir :

- Les deux premiers postes de dépenses (restructuration et promotion pays tiers) représentent 47% des dépenses prévisionnelle
- 10 % du budget devrait basculer en DPU à terme
- les Etats Membres utilisent les dispositions de gestion de marché (distillation de crise, vendange en vert) ou de garantie de revenu (assurance récolte) même si c'est dans des proportions faibles
- les Etats Membres ajustent très régulièrement leurs programmes et réorientent leurs actions. Les données issues des synthèses de mars 2010 devraient notablement évoluer, surtout sur le sujet investissements

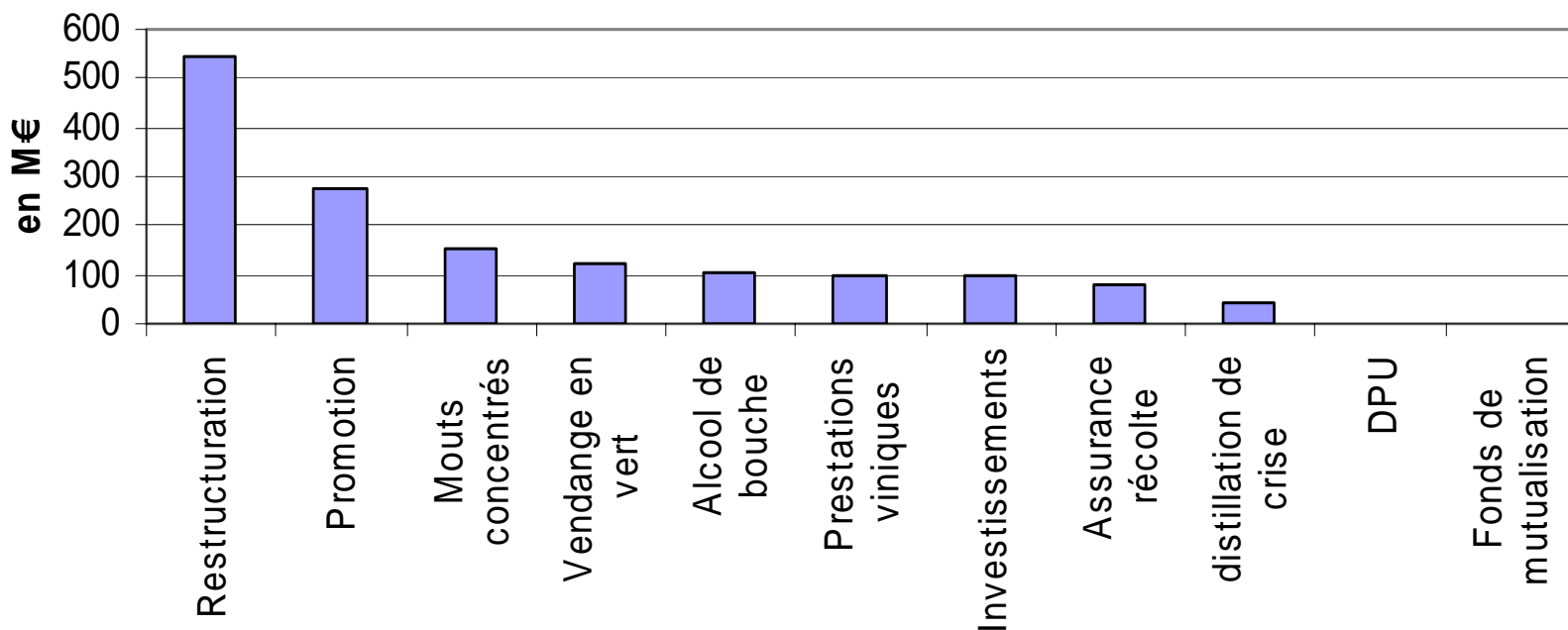
# Le programme national de quelques principaux pays

## Espagne



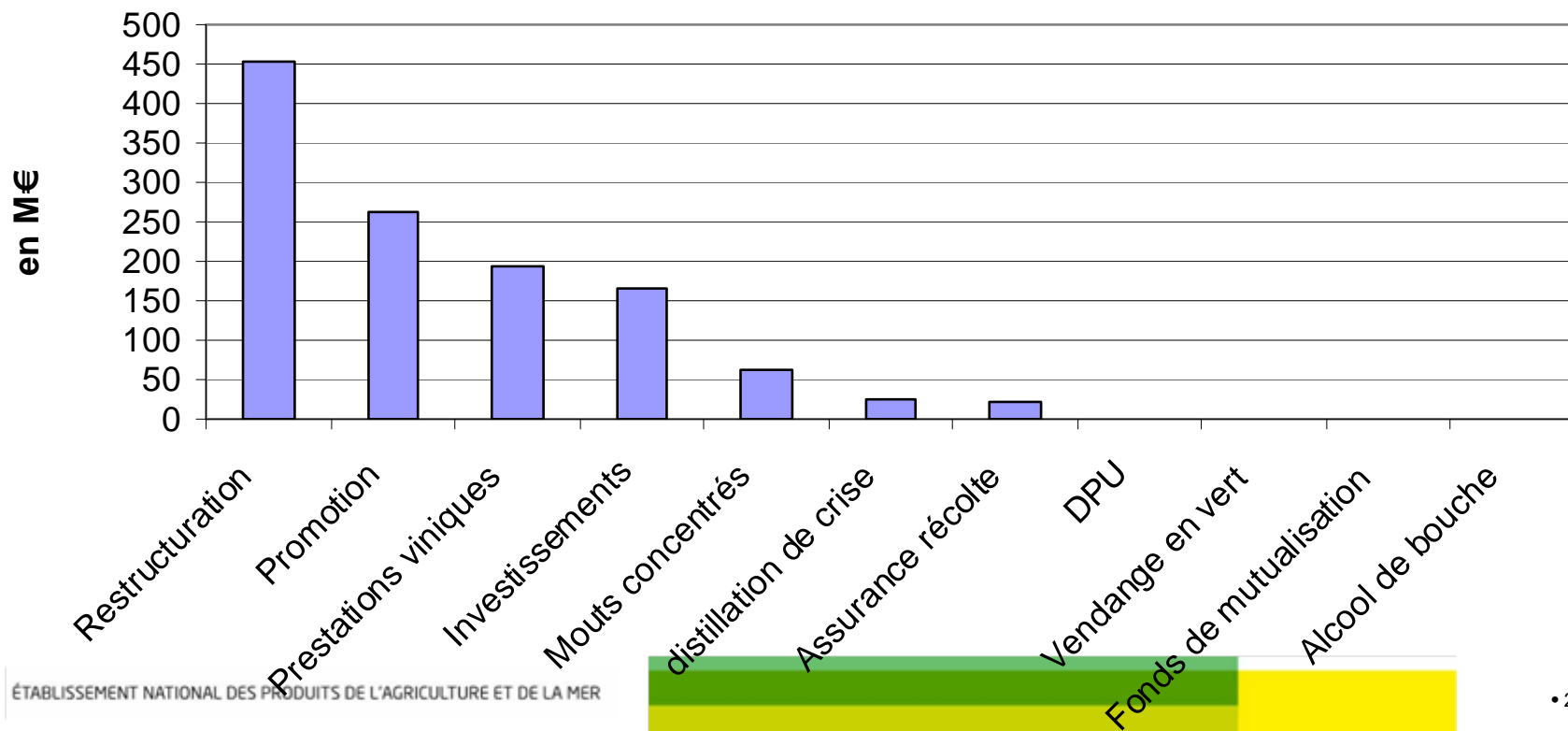
## Le programme national de quelques principaux pays

### Italie



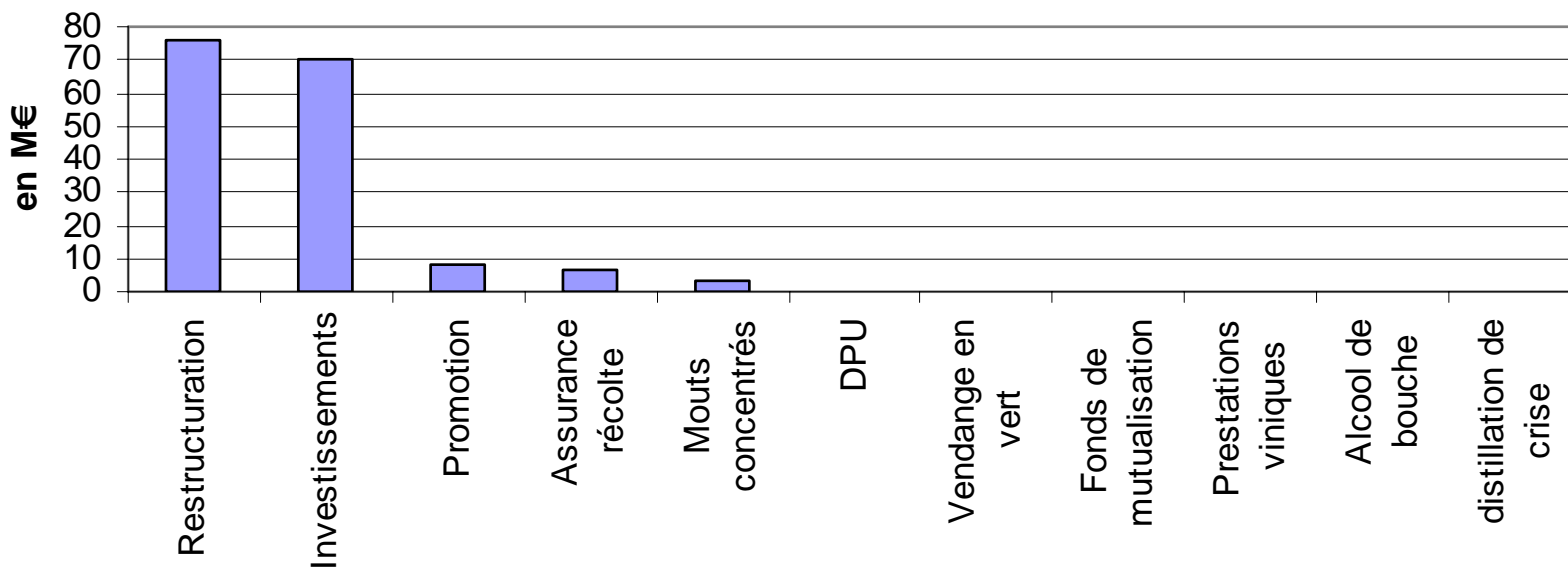
# Le programme national de quelques principaux pays

## France



## Le programme national de quelques principaux pays

### Allemagne



---

## Sources et références

---

Règlement conseil 479/2008 annexe II : dotations budgétaires par Etats Membres

- Etat des dépenses des Etats Membres : source commission européenne
- Etat des dépenses françaises : source FranceAgriMer
- Programme National Italien : source ministère de l'agriculture italien
- Programme National Espagnol : source ministère de l'agriculture espagnol
- Programme National Allemand : source ministère de l'agriculture allemand
- Missions d'études FranceAgriMer-DGPAAT en Italie le 2 février 2010 et en Espagne les 10 et 11 février 2010